



1er, place des martyrs de la
Résistance et de la Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ 01.48.54.00.19



82 Rue de Vaujours
93470 COUBRON
☎ 01 43 88 26 57
06 88 89 91 46
francoise.deshuraut@gmail.com

Assurance R.C.P. : ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS
Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

NOTICE D'INFORMATION

QUATRE JOURS EN ANJOU

La sortie est ouverte aux adhérents de Coubron Rando, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2018 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP2018 avec assurance RC

Nombre de participants : 21 souhaités au minimum

Dates du séjour : du **mardi 25 septembre 2018** au **vendredi 28 septembre 2018**

Déplacements pendant le séjour : covoiturage

PROGRAMME

Mardi 25 septembre 2018 :rv en fin de matinée Pique-nique puis rando .

Arrivée au centre Cap France après la rando. Remise des clés ; installation dans les hébergements.

19h apéritif de bienvenue puis dîner.

Mercredi 26 septembre : rando à la journée. Repas tiré du sac (préparé par Cap France)

Jeudi 27 septembre : idem

Vendredi 28 septembre : libération des chambres. Départ avec les bagages dans la voiture pour une rando. Pique-nique. A la fin de la rando, retour vers Coubron

LES ANIMATEURS DE COUBRON RANDO ENCADRERONT LES RANDONNEES.

HEBERGEMENT

Village de Vacances Cap France Les jardins de l'Anjou-Chemin du Vaujou-
La Pommeraye-49620 MAUGES SUR LOIRE 02 41 35 11 00

Accès : Par la route

345 KM avec péage 3h30--- 354 km sans péage 5h30

Hébergement :

En chambre double. Les lits sont faits à l'arrivée et le linge de toilette est fourni.

Possibilité de chambre individuelle selon disponibilité : Supplément chambre individuelle 20€/jour/personne

Wifi

Restauration :

Prestation : du dîner du 1^{er} jour au panier pique-nique du jour du départ.

Pique-nique pour les randonnées

Repas servis dans le restaurant – boissons comprises

Le séjour est réservé en pension complète.



COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **250 €* par personne**, en **chambre double** en pension complète.

Ce prix comprend :

- La pension complète, du dîner du 1^{er} jour au pique-nique du dernier jour, vin compris. Petits déjeuners en buffet.
- Lits faits à l'arrivée
- Linge de toilette fourni
- Les taxes de séjour.
- Animation des soirées
- Les assurances facultatives mais rendues obligatoires (annulation, interruption, assistance rapatriement)

Ne sont pas compris

- Le voyage AR, jusqu'à La Pommeraye et les déplacements sur place.
- Les dépenses d'ordre personnel (bar, boutique)
- Le supplément « single » de 20 € par personne et par jour **uniquement en fonction des disponibilités**
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions sont ouvertes dès maintenant par mail à envoyer, comme notre secrétaire vous l'a indiqué dans un courriel précédent, à francoise.deshuraud@gmail.com

Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de pré-réservation de 20€ à Françoise Deshuraud 82 rue de Vaujourns 93470 COUBRON)
ou d'un virement (préciser en référence Anjou préinscription)

Il serait souhaitable que la préinscription se fasse au plus tard le **21 décembre 2017**.

A réception, un bulletin d'inscription vous sera envoyé.

PAIEMENTS *

20 € à la préinscription

80 € le 15 février 2018

150 € le 17 mai 2018

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association COUBRON-RANDO

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- Annulation faite avant le 28 juillet retenue de 30% du montant total du séjour
- Annulation entre le 28 juillet 2018 et le 25 septembre 2018 : : retenue de 90% du montant total du séjour.
- Tout séjour commencé est dû en totalité.

Naturellement en cas d'annulation, le montant de l'assurance n'est pas remboursé.

RECOMMANDATIONS

Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à anorak, pulls, gants, couvre-chef, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméables.

Amener votre petite pharmacie, vos médicaments et vos recommandations médicales si vous avez des pathologies particulières.

Amicalement,

La Responsable Tourisme : MP FRANCOIS

PS : pour celles et ceux qui n'ont jamais participé à un séjour avec CoubronRando, L'annexe 12bis. obligation d'information des articles R211-3 et R211-11 du Code du tourisme et l'annexe 10 concernant les assurances vous seront envoyées par mail.

Ces annexes peuvent être consultées sur le site de Coubronrando onglet : Association

***le montant exact du séjour vous sera communiqué lors de l'envoi du bulletin d'inscription ainsi que les montants des différents règlements**